

4511Z

Date N° Client



Clause de réserve de propriété : Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, nous nous réservons la propriété des produits et marchandises, objet des présents débits, jusqu'au paiement complet de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non-paiement total ou partiel du prix à l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalité, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais risques et périls.